



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### financement

Question écrite n° 58184

### Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation des personnes lourdement handicapées qui souffrent de dystonies musculaires et sur l'action de l'association Étoile d'argent qui regroupe les familles des malades. Le service de neurochirurgie dirigé par le professeur Philippe Coubes a développé une méthode de stimulation profonde d'une zone sensible du cerveau, donnant des résultats spectaculaires pour les personnes souffrant de cette maladie rare et qui a également été étendue au traitement des parkinsoniens et de certains troubles obsessionnels compulsifs. Elle ouvre aussi un champ de réflexion sur le traitement des maladies psychiatriques. Mais, faute de moyens et compte tenu du coût des stimulateurs (20 000 euros l'unité), cette expérience risque d'être arrêtée dès le mois de mars prochain et ce, alors même que plus de 150 patients se trouvent sur liste d'attente pour subir une intervention. Il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour répondre à l'inquiétude des familles.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Leroy](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58184

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 février 2005, page 1856